

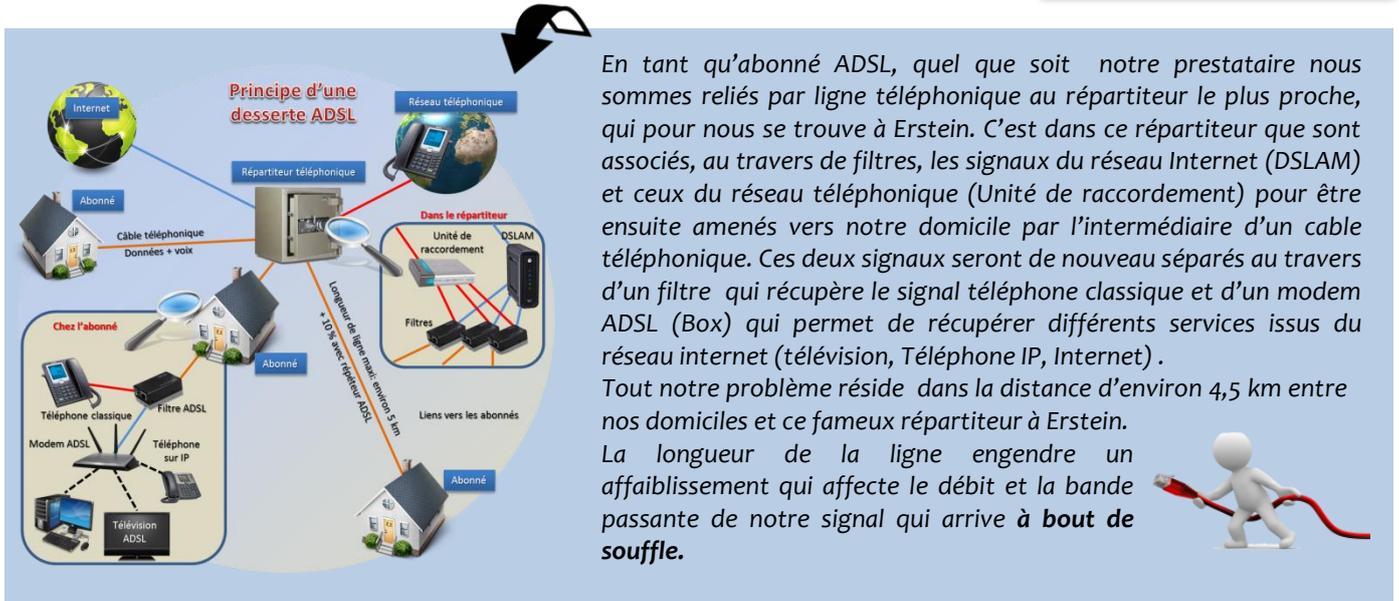
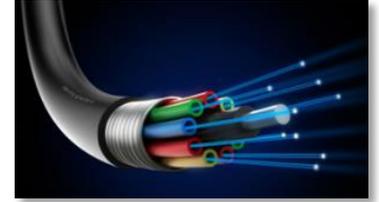
# Sur la route de la fibre optique

« Ça rame », qui n'a pas fait cette réflexion lors d'une connexion internet. A l'ère du numérique, à l'époque du tout va vite, nous avons tous le sentiment d'être laissé à l'abandon, d'être les oubliés de la technologie. La fibre optique traverse notre village (cf. S'Bolsemer Blaettel n°2) et beaucoup se posent la question : « Pourquoi pas nous ? »

Il est donc utile de faire un point de situation sur la réception internet actuelle dans notre village, son avenir, et peut être voir les solutions qui peuvent être mises en place provisoirement en attendant l'objectif final, **un Très Haut Débit pour tous**.

## La situation actuelle , un bien mauvais tableau !

Tout d'abord : Pour comprendre mettons les mains dans le cambouis.



## Parlons chiffres.



de la fourchette haute pour les mieux lotis et présentent une réception de l'ordre de 4 Mbits/s. Pour les 92% restant les mesures se situent entre 2 et 3 Mbits/s.

Il est à souligner que quelques foyers présentent des valeurs en réception proches de 0, incohérentes avec les valeurs théoriques attendues.

Cet extrait de la carte fourni par l'observatoire France THD (<http://observatoire.francethd.fr/>) montre un débit inférieur à 3 Mbits/s pour 92 % des foyers de Bolsenheim. 7% sont un peu mieux desservis. Il s'agit de la zone Nord du village (Rues des Roses, des Jardins, des Vosges et des Vergers). Sans être glorieux, le débit affiché serait compris entre 3 et 8 Mbits/s.

Afin d'avoir un avis sur la question, il a été effectué, avec la participation de volontaires, un sondage (cartographie) de la réception internet dans le village.

Les résultats, évidemment médiocres, **sont en deçà**

Test des débits de votre connexion internet

Opération aisée, que vous pouvez vous-mêmes effectuer sur les sites suivants :

<http://www.ariase.com/fr/vitesse/comparatif-debit.html>

ou

<http://proof.ovh.net/>



## Le futur de l'internet à Bolsenheim

Le futur de l'internet à Bolsenheim passera, pour ceux qui le souhaitent, par le projet Très Haut Débit Alsace qui est une déclinaison d'un projet plus vaste de dimension nationale, *Plan France Très Haut Débit*. Ce projet devenu réalité sera entièrement opérationnel en 2022.

### Calendrier de mise en œuvre

- 5 décembre 2015 : signature du contrat de délégation de service public par Philippe RICHERT, Président du Conseil Régional d'Alsace ; le choix de la concession s'avère particulièrement intéressant pour les collectivités territoriales qui ne seront appelées à financer que 40% de l'investissement total (le solde étant supporté par le groupement concessionnaire).
- 2016 : mise en place du contrat avec la création de **la société dédiée ROSACE (à Entzheim)**, organisation de réunions d'informations des maires et présidents de communautés de communes et lancement des études d'ingénierie pour les programmes pluriannuels de travaux.
- 2017 – 2018 : raccordement des 129 communes déficitaires en débit internet (**là où plus de 50% des prises téléphoniques ont un débit internet inférieur à 2 Mbit/s**)

- 2019-2022 : raccordement des autres communes de la tranche ferme (567) où n'existe pas aujourd'hui un réseau câblé proposant un débit internet d'au moins 30 Mbit/s.



Société du groupe Altimode Infrastructure, **ROSACE** est une délégation de service public, spécialement créée en décembre 2015.

Elle a vocation à gérer le réseau très haut débit des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

La Région Alsace souhaitait apporter aux habitants, ainsi qu'aux entreprises, un accès très haut débit. Un projet, qui au niveau national, participe à la réduction de la fracture numérique du territoire.

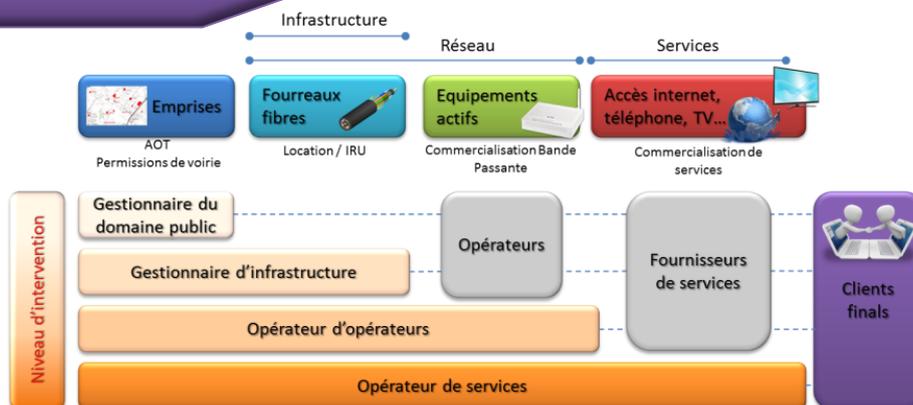
Par conséquent, au delà d'une mission de conseil et de coordination pour la construction du réseau, ROSACE assure la gestion et la commercialisation auprès des opérateurs.

Le réseau permettra à terme de desservir 370 000, entreprises et sites publics en fibre optique.

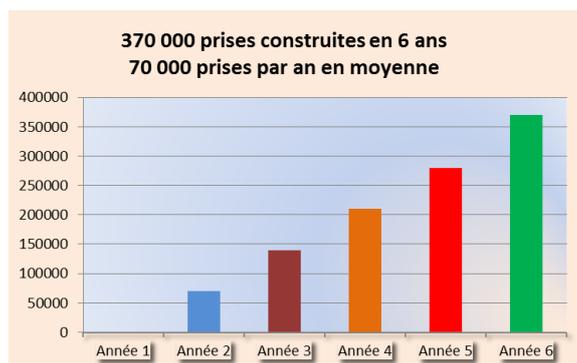
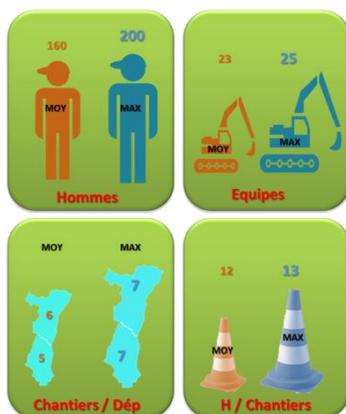


### Une multitude d'acteurs dans le périmètre de la concession

Le projet public **Très Haut Débit Alsace** se situe au niveau d'intervention « opérateur d'opérateurs », permettant ainsi de déployer la fibre optique sur diverses emprises et infrastructures, pour les mettre à la disposition des fournisseurs d'accès.



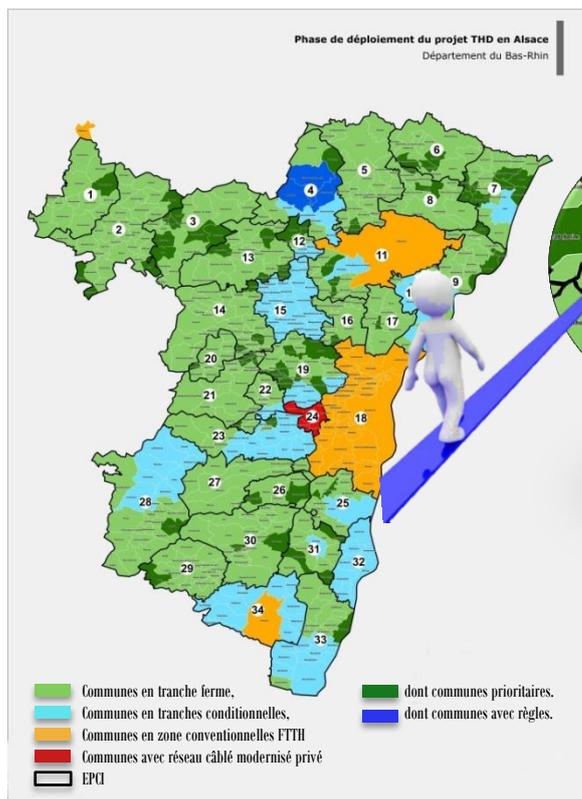
### Une année d'étude, 5 années de travaux



Un même groupe pour ce projet, c'est une égalité des abonnés et des territoires. C'est 100% des foyers alsaciens raccordés par ROSACE (exceptés les zones existantes d'investissement privés).



## Déploiement de la fibre dans une commune



Déploiement de 2 fibres optiques par abonné final.

ETAPE 1

### Schéma d'ingénierie

- Réseau à 3 niveaux : collecte, transport et distribution.
- Études année N pour travaux N+1.
- Disponibilités des réseaux (fourreaux des communes ou réseaux privés de France Télécom / Orange, ERDF, ESR...)
- Positionnement des NRO et PM.

ETAPE 2

### Travaux

- Génie civil (NRO, PM fourreaux, aérien).
- Tirage de la fibre.
- Branchements jusqu'au PBO.

ETAPE 3

### Ouverture commerciale

- Les fournisseurs d'accès installent leurs équipements actifs dans les NRO.
- Ils proposent une offre fibre aux clients.

ETAPE 4

### Raccordement du client final

- Opération intégrée dans la concession, pas de surcoût.
- Réalisé à la demande des FAI, si le client souscrit un abonnement fibre.

Les réseaux de fibre jusqu'à l'abonné (FTTH – Fibre to the Home) permettent de bénéficier des avantages de la fibre optique sur l'ensemble de la ligne (Très haut débit, Stabilité du signal, symétrie) pour tous les usagers concernés. Là où de tels déploiements seraient trop onéreux ou trop difficiles (habitats très isolés) des solutions alternatives mobilisant des technologies hertziennes (satellite ou mobile) pourront également être mises en œuvre.

## Parlons chiffres

Le plan de financement fait appel à des subventions publiques :

- Montant total de la part publique à financer : 164 M€.
- Préfinancement à 100% par la Région, qui se charge de récupérer les différentes subventions.
  - Europe (FEDER Alsace 2014-2020)
  - Etat (FSN) – Accord préalable du Premier Ministre du 21/12/2015
- Collectivités locales alsaciennes
  - EPCI et/ou communes (selon compétence) : contribution forfaitaire par prise de 175€/prise.
  - Solde supporté par la Région (58%) et les Départements du Bas-Rhin (22%) et Haut Rhin (20%).
  - La contribution du Pays d'Erstein : 1 744 225@ pour 9967 prises soit 1,06%.

## Et pour patienter

Depuis quelques années, le rapport qualité/prix des offres Internet par satellite s'est considérablement amélioré.

A titre d'exemple : offre Nordnet (société du groupe Orange) propose des offres satellite + téléphone (15 Go de données) pour 39,90€ ou, même offre avec 10 Go de données pour 34,90€.

### Sources :

- Présentation de la société ROSACE (avril 2016).
- Présentation du projet régional aux communes et établissements publics (avril 2016).
- Diverses sources internet.

